

Criminalité . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 2 octobre 1934

Il semble que le sang égyptien versé ne soit pas devenu licite pour les seuls Anglais que le gouvernement emploie à ce qu'il appelle le maintien de l'ordre, la répression des manifestations et la dispersion des rassemblements — il semble qu'il le soit devenu également pour certains autres Anglais qui n'ont aucun lien avec le gouvernement, et que l'État n'a chargés ni de maintenir un ordre quelconque, ni de réprimer une manifestation quelconque, ni de disperser un rassemblement quelconque, ni d'assurer une sécurité quelconque, mais qui sont simplement des soldats de l'armée d'occupation, rien de plus. Il semble également que les biens des Égyptiens ne soient pas devenus une proie licite pour les seuls voleurs criminels, qui s'y attaquent et les pillent en plein jour ou dans l'obscurité de la nuit — après quoi la police les recherche, les rattrape parfois, échoue parfois à les rattraper — mais qui demeurent, en tout état de cause, des voleurs et des criminels. Ils sont devenus, semble-t-il, une proie licite également pour certains Anglais qui ne se donnent nullement les allures de voleurs et ne vivent nullement d'une telle agression, mais qui servent simplement dans l'armée d'occupation. Et il semble, de même, que la sanctité des Égyptiens — leur sécurité dans leur propre corps, dans leurs commerces, et dans tout ce qui se trouve entre leurs propres mains — ne soit pas devenue une proie licite pour les seuls hommes qui enfreignent la loi, se dressent contre l'ordre, et déclarent la guerre à la communauté, ni pour les seuls hommes qui, voulant protéger l'ordre, poussent cette protection à un tel excès qu'ils empiètent eux-mêmes sur l'ordre de la plus vilaine façon — elle est devenue, semble-t-il, une proie licite également pour certains Anglais qui ne déclarent en ce pays nulle guerre à son peuple ni à son gouvernement, qui ne professent nulle doctrine ni opinion favorable à la transgression de la loi égyptienne ou à la violation de la sanctité de l'ordre égyptien, mais qui servent simplement dans l'armée d'occupation, rien de plus.

Vous lisez sans doute ces mots avec stupeur, et peut-être avec incrédulité, et peut-être vous demandez-vous pourquoi nous les écrivons et ce que nous entendons par eux. Mais vous avez certainement lu dans les journaux, à plusieurs reprises, des relations que personne n'a encore démenties : qu'un groupe de soldats britanniques s'en est pris à un groupe d'ouvriers égyptiens dans l'obscurité de la nuit, leur prenant ce qu'ils portaient sur eux et les malmenant lourdement ; et qu'un autre

groupe de soldats britanniques, s'étant enivrés au point que l'ivresse leur ôtât toute retenue, puis pris d'une envie de pastèque, s'en est pris à certaines boutiques dans certains quartiers nationalistes, cherchant à y pénétrer de force pour y trouver ce qu'ils désiraient, et que la police n'en a détourné ces hommes qu'au prix de grandes difficultés.

Vous avez certainement lu, également, le récit de certains soldats anglais qui saisirent un jeune garçon et le suspendirent, par les mains, à la fenêtre d'un tramway en marche, tandis que le garçon appelait au secours, jusqu'à ce qu'il heurtât un poteau et tombât, sur quoi le train lui passa dessus et découpa son petit corps en morceaux.

Vous avez certainement déjà lu tout cela, et vous attendez encore, comme nous l'attendons nous-mêmes, de connaître la position des deux autorités — égyptienne et anglaise — sur cette affaire, ainsi que l'attitude que les deux gouvernements adopteront à son égard. Mais je pense que vous conviendrez avec nous que le sang, les corps, les biens et la sanctité des Égyptiens ont, semble-t-il, été déclarés licites pour certains soldats de l'armée d'occupation, qui y portent librement la main, et leur font subir un péché, une transgression et une agression qui ne devraient jamais être infligés à quiconque.

Je ne sais si vous rejetez cela, ou si vous vous en accommodez tranquillement. Je ne sais si votre conscience s'en indigne, ou si elle n'y prête aucune attention. Il se pourrait bien que les consciences soient endormies en ces jours, et si profondément endormies que ce sommeil les empêche de percevoir les événements et les crises, sans même parler d'en être touchées ou d'en éprouver du dégoût, sans même parler de ce noble sentiment d'indignation nationale qui devrait s'élever chaque fois que l'on s'en prend au sang des Égyptiens, ou que l'on viole la sanctité des Égyptiens.

Je ne sais si votre propre conscience s'indigne de cette agression ou n'en tient aucun compte. Mais je sais qu'il existe certaines consciences qui ne doivent jamais s'endormir, qui ne doivent jamais se figer ni s'engourdir — car ceux qui les portent sont chargés de demeurer perpétuellement en éveil, et perçoivent un salaire précisément pour cette vigilance ; ils sont chargés de veiller afin que nous puissions, nous, dormir, si nous souhaitons dormir. Ce sont les ministres. Nous aimerions beaucoup savoir comment les ministres ont accueilli cette nouvelle, et à quel point leur conscience s'est émue de la mort de cet enfant égyptien, aux mains des soldats anglais qui l'ont jeté sous les roues du tramway.

Nous aimerions savoir à quel point la colère des ministres s'est enflammée pour le sang égyptien, pour la dignité égyptienne, et pour la sanctité de la patrie égyptienne. Nous aimerions connaître le texte de cette note au ton sévère que le ministre égyptien des Affaires étrangères a sûrement rédigée et envoyée à la résidence du Haut-Commissaire, y précisant que le sang des enfants n'est pas de l'eau que l'on répand par les fenêtres, que les corps des Égyptiens ne sont pas des bagages abandonnés que l'on jette au sol — non pas seulement pour que les pieds les foulent, mais pour que le tramway les broie en morceaux — que la dignité égyptienne a besoin d'être satisfaite, que la famille de cet enfant a besoin d'être indemnisée, et que l'État britannique, dont les soldats ont commis ce péché, se doit de satisfaire la dignité égyptienne, se doit d'indemniser cette famille misérable de la perte de son fils, tué gratuitement, par jeu, aux mains d'hommes qui n'accordent de prix à la vie que si elle est européenne, et se doit, enfin, de démontrer aux Égyptiens, et aux peuples civilisés de par le monde, que la civilisation britannique, comme toute autre civilisation, punit ceux qui répandent le sang, éteignent des vies, et se jouent négligemment de la vie des enfants.

Nous aimerions voir cette note que le ministre des Affaires étrangères a sûrement rédigée — car nous ne doutons pas qu'il l'ait rédigée, puisqu'il est égyptien, puisqu'il est ministre, puisqu'il préside le Conseil des ministres, et puisqu'il est de son devoir de rédiger une telle note, de son devoir de n'accepter rien de moins que la pleine soumission du gouvernement britannique à ce qu'elle exige, et de son devoir de démissionner s'il se révèle incapable de protéger le sang, les biens et la sanctité des Égyptiens contre l'agression des soldats anglais.

Oui — et nous aimerions également connaître l'avis des étrangers européens, qui s'indignent, et qui ont parfaitement le droit de s'indigner, chaque fois que l'un des leurs est agressé dans les provinces ou dans la capitale, et qui exigent — bien qu'ils n'aient nul droit véritable de l'exiger — que le gouvernement prenne des mesures spéciales pour protéger la vie européenne et le sang européen contre l'agression de criminels égyptiens. Nous avons déjà dit à ces étrangers que nous partageons avec eux les épreuves qu'ils endurent du fait de toute dégradation de la sécurité, sans partager pour autant le luxe et le bien-être dont ils jouissent par ailleurs. Nous aimerions donc connaître, à présent, leur opinion sur ce sang égyptien innocent, versé au grand jour, sous les yeux des Égyptiens comme des étrangers, par les mains d'hommes dont ce n'est nullement le métier de répandre le sang : les soldats de l'armée

anglaise.

Enfin, nous aimerions connaître l'opinion des Anglais eux-mêmes sur cette chaîne ininterrompue de péchés que commettent les soldats anglais : la jugent-ils conforme à la civilisation, ou tout à fait contraire à elle ? Les Anglais croient-ils encore, et proclament-ils encore, qu'ils ont occupé l'Égypte voilà plus d'un demi-siècle afin de la civiliser, au motif qu'elle était inculte, et de lui enseigner comment respecter le sang, la vie et les biens, et comment se détourner avec horreur de l'agression et de la violation des sanctités ? Les Anglais croient-ils encore que leur présence en ce pays ressemble à celle de maîtres qui appellent autrui au bien, et le guident vers la miséricorde et la vertu ? Les Anglais croient-ils encore que cette chaîne persistante de péchés commis par les soldats anglais, même en temps de paix et de sécurité, permette d'atteindre ce qu'ils prétendent vouloir — ou prétendent chercher à obtenir — à savoir gagner l'amitié des Égyptiens ?